

Province de Québec

Municipalité Paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Avis Public

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité Paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs pour les années 2024, 2025 et 2026

Est par la présente donnée par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité Paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité Paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs pour les années 2024, 2025 et 2026 a été déposé au bureau du soussigné au 6201, chemin de l'Île le 14 septembre 2023 ;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité le dit rôle ;

QU'une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2024 ;


QUE la demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 258-19 de la MRC de Rivière-du-Loup, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 258-19 sont disponibles au bureau de la MRC de Rivière-du-Loup au 310, rue Saint-Pierre à Rivière-du-Loup ainsi qu'au bureau municipal de la municipalité situé au 6201, chemin de l'Île (ancien presbytère), aux heures d'ouvertures régulières d'ouverture au public ;

QUE le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la municipalité Paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, à l'attention du greffier-trésorier de la Municipalité ;

QUE dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce dix-huitième jour de septembre deux mille vingt-trois par

Le directeur général et greffier trésorier,



Denis Cusson